

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCATION**

27 mars 2024

**DATE D’AFFICHAGE**

29 mars 2024

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	09
Votants	12

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 11 AVRIL, à 17h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Madame Catherine **LEFEBVRE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Monsieur Didier **PAPELOUX**.

**EXCUSÉS** : Madame Sophie **DIERRE** donne pouvoir à Madame Corinne **DROUEN**, Monsieur Vincent **VANDERSTUYF** donne pouvoir à Madame Anne **JOSEPH**, Monsieur David **MARES** donne pouvoir à Monsieur Didier **PAPELOUX**, Monsieur Germain **LELARGE**, Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** -.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Anne **JOSEPH**.

**Mission de maîtrise d'œuvre relative à  
la rénovation du bâtiment « Le Garage »**

Monsieur le Maire rappelle à l’ensemble du conseil municipal que « le Garage » est un espace très emblématique de la commune de Villerville. C’est avant tout une friche industrielle, qui a été d’abord un garage avec pompes à essence, puis un musée de l’eau et du coquillage, et enfin, après rachat par la commune en 2015, une salle destinée à recevoir diverses activités et animations culturelles, notamment un festival de théâtre, des expositions.

En 2021, une consultation des villervillais a été réalisée afin de connaître les souhaits de chacun pour l’utilisation de cet espace. L’analyse de cette consultation laisse apparaître la volonté des villervillais de faire du « « Garage » une salle pouvant accueillir diverses activités, telles que :

- Des manifestations culturelles : spectacles, expositions, concerts, projections de films...
- Des pratiques sportives type cours de yoga, cours de danse, ping-pong,
- Des salons commerciaux type produits régionaux.

Et pour répondre au besoin sur l’intercommunalité d’une salle destinée au tourisme d’affaire pour des groupements d’environ 100 personnes, la commune souhaite également positionner le site sur une offre MICE - Meetings Incentives Conferences Exhibitions - destinée aux entreprises en quête de lieux innovants.

Afin de répondre à ces multiples fonctions, la commune souhaite se faire accompagner d'un maître d'œuvre pour rechercher une configuration qui permettra de conjuguer ces différentes fonctions. Une consultation de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation du bâtiment « Le Garage » a été lancée.

Il vous est présenté, les résultats de cette consultation.

Conformément à la procédure retenue, le déroulement s'est effectué comme suit :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 13 FEVRIER 2024
- Organe de publication : OUEST FRANCE PAYS D'AUGE/profil acheteur de la commune (AWS)/BOAMP
- Date limite de remise des offres : 5 MARS 2024 à 12h00

65 dossiers ont été retirés et 8 offres ont été remises dans les délais.

Après examen du rapport d'analyse des offres pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à la rénovation du bâtiment « Le Garage » et l'audition d'un candidat conformément au règlement de consultation le 2 avril 2024 et après classement des offres, il est proposé d'attribuer le marché comme suit :

ATELIER DE SAINT GEORGES – BRUNO SAAS ARCHITECTES/ ECIB Fabrice DEROO/ AREHA ENR/BET BADER/ IDA - BET STRUCTURES pour son offre de base d'un montant de 85 500,00€ HT soit 102 600,00€ TTC.

#### APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**AUTORISE** monsieur le Maire, à signer le marché de de maitrise d'œuvre relative à la rénovation du bâtiment « Le Garage » avec le groupement ATELIER DE SAINT GEORGES – BRUNO SAAS ARCHITECTES/ ECIB Fabrice DEROO/ AREHA ENR/BET BADER/ IDA - BET STRUCTURES pour un montant global de 85 500,00€ HT soit 102 600,00€ TTC.

Les crédits nécessaires à cette mission sont inscrits sur la ligne budgétaire 2135

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

